FIMAN
Société à responsabilité limitée au capital de 1.531.104 euros
Siège social: 97, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS
394 134 480 RCS PARIS

EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 12 SEPTEMBRE 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION
Nomination d'un co-gérant

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de co-gérant pour une durée illimitée avec effet à compter du 1er août 2025 :

Monsieur Nicolas **THIERRY,**
né le 14 août 1953 à Southampton **(NY),**
de nationalité française,

Le co-gérant exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

Nicolas THIERRY déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

[...]

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est **adoptée** à l'unanimité.*

Extrait certifié conforme,
Frédéric THIERRY
Gérant, associé